

Théâtre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **51 (1913)**

Heft 41

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-209869>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

berg était vraisemblablement venu au monde pour être bailli, car il y en a de toutes les tailles; on le coifferait d'une de ces douces sinécures dorées. Ce fils prédestiné, au demeurant, était, en dépit de sa longueur, fort joli garçon. Bien que fort aristocrate, éloigné du vilain de toute la hauteur de sa taille, il louchait volontiers du côté des jeunes femmes paysannes et ne dédaignait pas, au passage, de tourner, en français de Berne, un petit compliment à une fraîche gotton du village.

Il se plaisait à en adresser à Fanchette, la fille unique du meunier Pittet. Le ruisseau sur lequel tournait la roue de l'honorable Abraham-Samuel Pittet dépendait du château baillival dont il était voisin. Voisin peu commode parfois, car les précepteurs de sa Seigneurie von Mutzberg, suivant les caprices de leur humeur patricienne, en avaient fait voir de grises aux ancêtres de Pittet. Les Pittet se succédaient au moulin comme les baillis de Berne au château. On avait vu, jadis, de vraies petites guerres, suivies de procès, entre baillis et Pittet. Comme il y a une justice à Berne, l'un des Magnifiques Seigneurs, en 1554, avait été tondue, pendant le procès, ce dont il s'était vengé en détournant malignement le cours du ruisseau en un moment où le meunier avait des montagnons de grain à moudre.

En l'an de grâce 1647, tout allait bien de ce côté. Sa Seigneurie, en passant, prenait une attitude olympienne et répondait par un clignement d'œil imperceptible au respectueux salut de son administré Pittet. Quant à Fanchette, elle baissait les yeux, comme éblouie devant la majesté baillivale, tirait du coin son tablier et faisait la révérence.

Quant au fils du château, il aimait fort à enfler un petit sentier pierreux qui rejoignait le moulin en quatre ou cinq enjambées. La Fanchette était au jardin ou à l'étable ou soignant ses poules et ses canards. Le long Wilhelm prenait plaisir à la regarder, ce qui la gênait tout en lui causant un certain plaisir, car une fille qui se sait jolie apprécie toujours les hommages. Le Bernois, las de sa contemplation, ne tardait pas à s'approcher, à glisser quelque douceur à la fraîche enfant.

Celle-ci rougissait, n'y voyant pas grand mal. Quant au père meunier, il n'y voyait rien, étant jusqu'aux yeux dans sa farine, et Fanchette n'avait plus de mère.

Mais Jules, le fils du fermier, voyait, devinait et pressentait. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les amoureux sont clairvoyants, prudents et susceptibles. Or, pour amoureux, Jules Bosson l'était et vous avez deviné qu'il l'était de Fanchette. Cela vous paraît tout simple et si je contais une histoire ordinaire, j'irais tout droit au mariage et mettrais le point final à mon récit. Mais ce n'était point si simple que cela.

Les Bosson étaient de gros et gras paysans fort riches, de père en fils et Jules, enfant unique, était aussi l'unique héritier des troupeaux, des champs, des bois et des bons écus au soleil. Dans ce temps, il en allait comme aujourd'hui : à garçon riche, il fallait riche épouse.

Or, Fanchette, bien que fille unique, n'aurait pas l'air d'être riche. Les Pittet avaient moulu, fait au cours des générations beaucoup de farine, mais il semblait qu'ils y eussent récolté de la poussière. Adroit à gagner de l'argent, ils l'étaient plus encore à le dépenser; ils travaillaient, mais aimaient aussi à ne rien faire, à vider des bouteilles, à obliger les amis. De telles habitudes, à côté du travail, font que le travail ne vous arrondit guère.

De sorte que le père Bosson ne voulait pas pour sa bru de la fille de cet « enfariné » qui lui semblait un fort petit personnage.

Mais Jules y tenait. C'était un garçon sérieux, refoulant ses sentiments et ne parlant guère, surtout de ce qui lui tenait au cœur. Ces amoureux-là ne sont pas séduisants, s'ils aiment sérieusement, et l'on ne s'étonne pas trop que Fanchette, en mutine chevette qu'elle était, tout en appréciant à sa valeur le fils du fermier, prit un certain malin plaisir à écouter les propos franco-bernois du fils de Sa Seigneurie.

— Tu être un jeun fille très choli. Un choli Mädchen. Le plus choli des Mädchen.

— Sa Seigneurie est bien bonne...

— Ché né zui pas Seigneurie, moi... La Seigneurie, il être mon bère. Pourquoi tu baisser les yeux?

Oui, Fanchette les baissait, ce qui la rendait plus « cholie » encore. Le fils du bailli l'éblouissait, non point seulement par son visage souriant, mais par

toute sa personne élégante, frisée et parfumée, par son costume. Ce jeune homme, toujours tiré à quatre épingles, n'était-il pas à cent mille lieues des vachers et des bons paysans du terroir, de Jules lui-même, malgré tous ses écus?

Mais Fanchette, sans le vouloir, sans y penser, prenait un chemin périlleux. Il faut croire que Monsieur le ministre, un brave et digne homme, avait vu plus clair que le père Pittet. Il vint un jour au moulin.

— Veillez sur Fanchette, Abraham-Samuel.

— Sur Fanchette? fit le bloc enfariné. Et pour quoi plus sur elle que... La Fanchette, n'est-elle pas une honnête fille, monsieur le ministre?

— Elle l'est, mon brave, personne n'a eu, j'imagine, aucune raison de dire le contraire. C'est justement pour cela que je vous enjoins d'y veiller.

— Eh! quoi? Les mauvaises langues débattent-elles contre ma Fanchette? Nom de sort, monsieur le ministre, je voudrais bien voir... Qu'y a-t-il?

— Il y a que le fils de Notre Haut et Puissant Seigneur s'est mis à lui conter fleurette, et... l'on n'a jamais vu, que je sache, un fils de bailli épouser une fille de meunier et lui faire la cour pour le bon motif...

Le père Pittet tombait des nues. Il ouvrit l'œil, mais ne vit rien. Le fils du bailli ne paraissait plus au moulin. Avait-il eu vent de quelque chose? Monsieur le ministre lui avait-il parlé, le rendant attentif à la légèreté de sa conduite? Le meunier sonda sa fille qui ne répondit qu'évasivement.

La vérité était que la sournoise et son adorateur étaient devenus prudents.

Jules Bosson vint carrément au moulin. Fanchette reçut un coup au cœur en voyant arriver le fils du riche fermier. Elle se cacha dans la grange.

— Père Pittet, je veux vous dire une chose, fit Jules rondement. Bien que mon père ne veuille pas consentir à ce mariage, je me pose en prétendant à la main de votre fille... et j'entends que cette liaison cesse...

— Jules... Jules... dit le meunier, saisi, tu sais pourtant que ton père et les tiens... enfin, oui... vous tenez fort à la monnaie et ça se comprend, des gens riches comme vous... Et la Fanchette n'aura pour dire pas le sou... grâce à la mauvaise chance, quoi, au malheur des temps, à...

— Je la veux, elle, et non pas ses sous... Je la prendrai avec sa robe et son tablier... Il faudra bien que mon père consente... Mais je la veux honnête fille, entendez-vous... Et je parlerai moi-même à cet Allemand.

— Ah! Jules... Jules, fit Pittet, attendri, la larme à l'œil, tu prendrais ma Fanchette sans un sou?... Mais... cet Allemand... tu sais... tu pourrais t'y faire casser la tête, etc...

— Ce sera comme je dis... En attendant, père Pittet, veillez sur la Fanchette...

— Ah! Diable!... on y veillera...

Ce n'était pas si facile. Cette sournoise ne répondait rien de positif aux questions de son père sur l'état de son cœur à l'égard de Jules. Aimait-elle ou non le fils du fermier? Il eût fallu là l'intervention d'une mère avisée.

(A suivre.)

ADOLPHE VILLEMARD.

La livraison d'octobre de la Bibliothèque Universelle contient les articles suivants :

A propos d'un centenaire. L'édit de Milan et la paix de l'Eglise, par Paul Vallette. — L'anathème, par Albert Autin. (Troisième et dernière partie.) — Les débuts des chemins de fer en Suisse, par Albert Cuony. (Seconde partie.) — La scierie de Mariels. Roman, d'Ernest Zahn. (Seconde partie.) — Variétés : Mariage de prince, par Ed. Chapuisat. — De la religiosité de Lamartine, par Remsen Whitehouse. — Chroniques parisiennes, allemandes, russes, suisses romandes, scientifiques, politiques. — Bulletin littéraire et bibliographique. — Naples, par Henry Aubert. (Troisième et dernière partie.)

Bureau de la Bibliothèque universelle :
Avenue de la Gare, 23, Lausanne.

Elan paternel. — Il s'agit d'un chirurgien dont le fils a remporté un prix au grand concours.

Il est enchanté de sa progéniture et lui offre comme récompense le choix entre une soirée au Théâtre et une séance d'autopsie.

Le petit a préféré l'autopsie.

Boire, qu'est-ce?

On n'aime pas à dire de son prochain qu'il boit. S'il arrive qu'on soit questionné là-dessus en tribunal ou devant le juge de paix, on use volontiers d'une de ces formules :

Il ne boit pas : il prend son verre, quoi!

Pour dire qu'il boit, on ne peut pas le dire, mais il a toujours soif.

Il a le gosier un peu en pente.

Il a un grain de sel sur la langue.

Il prend son verre, comme vous et moi.

Non, il ne boit pas, il ne prend que du rouge.

L'autre jour, au tribunal de Lausanne, une bonne femme, parlant de son mari, s'exprimait ainsi :

« Boire, lui? oh! pas pour dire, sauf que, une fois ou l'autre, il aurait mieux fait de faire deux voyages, au lieu d'un seul. »

Théâtre. — Spectacles de la semaine :

Dimanche 12 octobre, *La Femme X*, pièce en 5 actes, d'Alexandre Bisson.

Mardi 14, *Monsieur chasse*, vaudeville en 3 actes, de Georges Feydeau.

Jeudi 16 et mardi 21, *Hernani*, pièce en 5 actes, de Victor Hugo.

Vendredi 17, *Le Bercail*, de Bernstein (2^e représentation).

Le bureau de location est ouvert tous les jours, de 10 à 4 1/4 heures, au **Vestiaire du Théâtre** (entrée du public). Téléphone 1032.

Kursaal. — Dès hier, vendredi, représentations de gala. Pour la première fois à Lausanne, *Les derniers jours de Pompeï*, chef d'œuvre cinématographique tiré du célèbre roman de Edward Bulwer, et interprété par plus de 5000 acteurs et figurants dans les ruines de l'antique cité. Six actes d'une émouvante réalité artistique.

Les pittoresques tableaux du début, suivis des grandioses fêtes du Cirque, font brusquement place à la plus fabuleuse des catastrophes. Sous un véritable déluge de lave et de flammes, les temples et les palais s'effondrent et disparaissent, ensevelissant sous les décombres la population entière.

Une partie de chant adaptée à l'œuvre est chantée par Mme Johannot.

Les représentations des « Derniers jours de Pompeï » commenceront chaque soir à 9 1/2 h. Il y aura, en outre, trois grandes matinées de familles : samedi 11, dimanche 12, mercredi 15 octobre.



CHOCOLATS
EXTRA
FONDANTS

Suchard

Amis de la nature et de la bonne peinture, rendez-vous tous aux Galeries du Commerce. Exposition de peinture, aquarelles, dessins. — Ch. Rambert, Fréd. Rouge, G. Flemwel. Entrée gratuite.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAYRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & C^{ie}.